Comment mon généraliste intervient dans mon diabète ?

Le médecin généraliste a été choisi par 98% des Français comme médecin traitant. Ce dernier a un rôle de coordination de votre parcours de santé et il est considéré comme médecin de premier recours et de proximité.

Quel est le rôle de mon généraliste lorsque je suis diabétique ?

Le médecin généraliste exerce une mission de dépistage et de prévention, car il connaît vos antécédents. Il peut alors vous orienter au mieux dans vos soins, prévenir les interactions médicamenteuses et intervenir en coopération avec votre diabétologue.
C'est lui qui prescrit votre traitement en fonction de votre état de santé et des avancées thérapeutiques. Il peut aussi assurer la mise en place puis l'actualisation du protocole de soins pour votre prise en charge à 100 % pour cette affection de longue durée (ALD).
Vous pouvez en trouver exerçant en cabinet libéral ou en centre de santé. Leurs tarifs diffèrent mais généralement ce sont ceux de médecins conventionnés du secteur 1 ou 2.

La durée des deux premières consultations pourra être plus longue que celle des suivantes qui variera en fonction de son motif (seulement pour le diabète ou pour d'autres problèmes de santé).

Quelle relation dois-je avoir avec mon généraliste ?

Il est conseillé de consulter votre médecin généraliste au minimum trois ou quatre fois par an pour votre diabète.
Il est préférable de vous sentir en confiance avec lui pour pouvoir être complètement honnête sans vous sentir gêné.
N'hésitez pas à parler de votre ressenti entre chaque séance et à dire ce que vous n'avez pas compris du traitement. Et avant chaque consultation, notez les questions que vous vous posez afin d'être sûr de les aborder avec votre médecin.